

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Judith Larose

<https://www.cadre21.org/membres/808fe19de5dc54db29da8b2b>

Date d'obtention : 2023-11-27 18:59:01

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Lorsqu'un élève nous rapporte une situation de sextage, nous devons mettre en place la trousse et utiliser la grille d'évaluation qui nous permettra d'être guidé dans l'intervention. Je retiens qu'en aucun cas nous devons regarder les images ou le contenu. Je retiens que s'il s'agit d'un acte malveillant nous devons confisquer les appareils électroniques de l'investigateur et contacter les policiers sans lui poser de questions.

Je retiens qu'il s'agit d'une méthode ayant été développée par plusieurs partenaires, afin d'offrir une ligne directrice claire au milieu scolaire et aux différents intervenants impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va permettre une uniformité dans les interventions lors des situations de sextage. Elle va aussi permettre à mon milieu d'être plus efficace et rapide dans les interventions, ainsi que me procurer davantage d'assurance. Lors de telle situation, il est parfois difficile sans l'application de la trousse de se positionner dans le cadre de notre mandat scolaire pour s'assurer de donner du soutien et de ne pas nuire à une possible enquête. La trousse répond parfaitement à ce besoin.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne jamais regarder le contenu du sextage. Être bienveillante dans l'intervention et éviter de suggérer des éléments de réponse pour ne pas nuire à une possible enquête (s'en tenir à la trousse).